

French Label Text 5 kg

Pr

# TIAMULIN HF 10%

(Prémélange de fumarate de tiamuline 100 g/ kg)

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

DIN 02444364

Pour usage seulement dans la moulée des porcs

**DESCRIPTION :**

TIAMULIN HF 10% est un prémélange granulaire gris.

**INGRÉDIENT ACTIF :**

Fumarate de tiamuline USP.....100 g/kg (80,91 g de tiamuline base par kg)

**CLASSE THÉRAPEUTIQUE :**

Antibiotique

**INDICATIONS :**

1. Traitement de la dysenterie porcine associée à *Brachyspira hyodysenteriae*.
2. Prévention de la dysenterie porcine associée à *Brachyspira hyodysenteriae*.
3. Traitement de la spirochétose (colite) porcine associée à *Brachyspira pilosicoli*.
4. Traitement de l'entéropathie proliférative porcine (iléite) associée à *Lawsonia intracellularis*.
5. Traitement de la pneumonie enzootique associée à *Mycoplasma hyopneumoniae*.

**POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :**

*Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.*

Mélanger soigneusement le prémélange TIAMULIN HF 10% avec de la moulée complète non médicamenteuse pour les porcs selon les instructions dans le tableau ci-dessous :

Indications	Quantité de Prémélange TIAMULIN HF 10% par tonne de moulée	Mode d'emploi
1. Traitement de la dysenterie porcine associée à <i>Brachyspira</i>	2,2 kg/tonne de moulée	Administrer cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours

<i>hyodysenteriae</i>		
2. Prévention de la dysenterie porcine associée à <i>Brachyspira hyodysenteriae</i>	0,386 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment aux porcs ne présentant pas encore des signes de maladie dans les porcheries où la dysenterie porcine a sévi dans le passé. Administrar cet aliment sans interruption pour prévenir une réinfection après l'usage de tiamuline à raison de 220 mg/kg de fumarate de tiamuline pendant la période à risque de 6 à 8 semaines.
3. Traitement de la spirochétose (colite) porcine associée à <i>Brachyspira pilosicoli</i>	2,2 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours
4. Traitement de l'entéropathie proliférative porcine (iléite) associée à <i>Lawsonia intracellularis</i>	1,5 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours
5. Traitement de la pneumonie enzootique associée à <i>Mycoplasma hyopneumoniae</i>	1,65 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours

\*mg/kg est équivalent à g/tonne et ppm

**Note :** Utiliser à titre de seule source de tiamuline. Durant le traitement, les porcs doivent être logés dans les conditions d'espace et sanitaires adéquates.

#### CONTRE-INDICATIONS :

1. Ne pas utiliser dans les aliments pour bétail renfermant des agents liants.
2. À l'usage des porcs seulement.
3. Ne pas donner ce produit non dilué.
4. Les porcs traités avec la tiamuline ne doivent pas avoir accès ni être traités avec les ionophores constitués de polyéthers incompatibles avec la tiamuline (ex. monensin, lasalocide, narasin, salinomycine et semduramicine).

#### PRÉCAUTIONS :

1. Utiliser dans la moulée des porcs seulement.
2. Ce médicament ne doit pas être administré aux truies et jeunes truies au cours des 4 semaines qui suivent la saillie.

#### MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours après le dernier traitement avec ce médicament jusqu'au taux de 220 mg/kg de fumarate de tiamuline ou dans un délai d'au moins 2 jours après l'administration de ce médicament au taux de 38,6 mg/kg de fumarate de tiamuline pour la prévention de la dysenterie porcine.

2. Lorsque l'on procède au mélange du produit, le contact direct avec la peau et les yeux doit être évité par le port des gants imperméables en caoutchouc et des lunettes de sécurité. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courant propre. Si l'irritation persiste, obtenir un avis médical. Lorsque l'on manipule le produit, l'inhalation des poussières doit être évitée par le port d'un demi-masque respiratoire jetable. Retirer les vêtements contaminés et laver immédiatement toute éclaboussure sur la peau. Se laver les mains après l'emploi. En cas d'ingestion accidentelle, obtenir des conseils médicaux immédiatement et montrer l'étiquette du produit au médecin.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

**EFFETS INDÉSIRABLES :**

1. Le surdosage de tiamuline a parfois entraîné une salivation transitoire, des vomissements et un effet tranquillisant observable chez les porcs.
2. Dans de rares occasions, des rougeurs de la peau, surtout au niveau des cuisses et du ventre, ont été observées durant la médication.
3. En cas de signes de toxicité ou de rougeur de la peau, cesser immédiatement l'utilisation de la dose thérapeutique dans la moulée médicamenteuse.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans un endroit sec à moins de 30°C.

**POIDS NET :**

5 kg

**FABRIQUÉ PAR :**

**Bio Agri Mix LP**

CP 399

Mitchell, ON

N0K 1N0



**CONTAINS**  
**ANTIMICROBIAL**  
USE RESPONSIBLY

**CONTIENT UN**  
**ANTIMICROBIEN**  
UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

French Label Text 25 kg

**Pr** **TIAMULIN HF 10%**

(Prémélange de fumarate de tiamuline 100 g/ kg)

**POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT**

DIN 02444364

Pour usage seulement dans la moulée des porcs

**DESCRIPTION :**

TIAMULIN HF 10% est un prémélange granulaire gris.

**INGRÉDIENT ACTIF :**

Fumarate de tiamuline USP.....100 g/kg (80,91 g de tiamuline base par kg)

**CLASSE THÉRAPEUTIQUE :**

Antibiotique

**INDICATIONS :**

1. Traitement de la dysenterie porcine associée à *Brachyspira hyodysenteriae*.
2. Prévention de la dysenterie porcine associée à *Brachyspira hyodysenteriae*.
3. Traitement de la spirochétose (colite) porcine associée à *Brachyspira pilosicoli*.
4. Traitement de l'entéropathie proliférative porcine (iléite) associée à *Lawsonia intracellularis*.
5. Traitement de la pneumonie enzootique associée à *Mycoplasma hyopneumoniae*.

**POSOLOGIE ET ADMINISTRATION :**

*Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.*

Mélanger soigneusement le prémélange TIAMULIN HF 10% avec de la moulée complète non médicamenteuse pour les porcs selon les instructions dans le tableau ci-dessous :

Indications	Quantité de Prémélange TIAMULIN HF 10% par tonne de moulée	Mode d'emploi
1. Traitement de la dysenterie porcine associée à <i>Brachyspira</i>	2,2 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours

<i>hyodysenteriae</i>		
2. Prévention de la dysenterie porcine associée à <i>Brachyspira hyodysenteriae</i>	0,386 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment aux porcs ne présentant pas encore des signes de maladie dans les porcheries où la dysenterie porcine a sévi dans le passé. Administrar cet aliment sans interruption pour prévenir une réinfection après l'usage de tiamuline à raison de 220 mg/kg de fumarate de tiamuline pendant la période à risque de 6 à 8 semaines.
3. Traitement de la spirochètose (colite) porcine associée à <i>Brachyspira pilosicoli</i>	2,2 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours
4. Traitement de l'entéropathie proliférative porcine (iléite) associée à <i>Lawsonia intracellularis</i>	1,5 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours
5. Traitement de la pneumonie enzootique associée à <i>Mycoplasma hyopneumoniae</i>	1,65 kg/tonne de moulée	Administrar cet aliment sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment pendant 14 jours

\*mg/kg est équivalent à g/tonne et ppm

**Note :** Utiliser à titre de seule source de tiamuline. Durant le traitement, les porcs doivent être logés dans les conditions d'espace et sanitaires adéquates.

#### CONTRE-INDICATIONS :

1. Ne pas utiliser dans les aliments pour bétail renfermant des agents liants.
2. À l'usage des porcs seulement.
3. Ne pas donner ce produit non dilué.
4. Les porcs traités avec la tiamuline ne doivent pas avoir accès ni être traités avec les ionophores constitués de polyéthers incompatibles avec la tiamuline (ex. monensin, lasalocide, narasin, salinomycine et semduramicine).

#### PRÉCAUTIONS :

1. Utiliser dans la moulée des porcs seulement.
2. Ce médicament ne doit pas être administré aux truies et jeunes truies au cours des 4 semaines qui suivent la saillie.

#### MISES EN GARDE :

1. Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 7 jours après le dernier traitement avec ce médicament jusqu'au taux de 220 mg/kg de fumarate de tiamuline ou dans un délai d'au moins 2 jours après l'administration de ce médicament au taux de 38,6 mg/kg de fumarate de tiamuline pour la prévention de la dysenterie porcine.

2. Lorsque l'on procède au mélange du produit, le contact direct avec la peau et les yeux doit être évité par le port des gants imperméables en caoutchouc et des lunettes de sécurité. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courant propre. Si l'irritation persiste, obtenir un avis médical. Lorsque l'on manipule le produit, l'inhalation des poussières doit être évitée par le port d'un demi-masque respiratoire jetable. Retirer les vêtements contaminés et laver immédiatement toute éclaboussure sur la peau. Se laver les mains après l'emploi. En cas d'ingestion accidentelle, obtenir des conseils médicaux immédiatement et montrer l'étiquette du produit au médecin.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**EFFETS INDÉSIRABLES :**

1. Le surdosage de tiamuline a parfois entraîné une salivation transitoire, des vomissements et un effet tranquillisant observable chez les porcs.
2. Dans de rares occasions, des rougeurs de la peau, surtout au niveau des cuisses et du ventre, ont été observées durant la médication.
3. En cas de signes de toxicité ou de rougeur de la peau, cesser immédiatement l'utilisation de la dose thérapeutique dans la moulée médicamenteuse.

**ENTREPOSAGE :**

Entreposer dans un endroit sec à moins de 30°C.

**POIDS NET :**

25 kg

**FABRIQUÉ PAR :**

**Bio Agri Mix LP**

CP 399

Mitchell, ON

NOK 1N0



**CONTAINS  
ANTIMICROBIAL  
USE RESPONSIBLY**

**CONTIENT UN  
ANTIMICROBIEN  
UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE**